

Direction des ressources humaines

Affaire suivie par :  
Delphine Leroux

**Arrêté portant inscription sur la liste d'aptitude  
au grade d'AGENT DE MAITRISE au titre de la promotion interne**

**Le président du conseil départemental,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L523-1 et L523-3 à L523-6 ;

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;

Vu la délibération CD.2024-06-24.5-5 du 24 juin 2024 du conseil départemental de la Manche - Lignes directrices de gestion des ressources humaines 2024 – 2028 ;

Vu le protocole d'accord sur les déroulements de carrière signé par les organisations syndicales le 7 juin 2021 conformément aux lignes directrices de gestion de la collectivité.

**ARRETE**

**Art. 1<sup>er</sup>**- Pour l'année 2024, sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise, au titre de la promotion interne, au titre de l'examen professionnel :

Date de nomination	Nom	Prénom	Grade actuel	Affectation actuelle
01/07/2024	LAISNE	Jean-François	ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	Centre d'entretien routier les Pieux
01/07/2024	POISSON	Olivier	ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	Centre d'entretien routier de Saint-Pierre-Église
01/07/2024	RIVIERE	Cédric	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	Parc routier départemental

Pour l'année 2024, sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise, au titre de la promotion interne, au titre de l'ancienneté :

Date de nomination	Nom	Prénom	Grade actuel	Affectation actuelle
01/07/2024	BOUILLON	Frédéric	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	Parc routier départemental
01/07/2024	BOULAY	Cyril	ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	Centre d'entretien routier de Pontaubault
01/07/2024	DELAUNAY	Vincent	ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1E CL EE	Collège de Portbail
01/07/2024	POINCHEVAL	Arnaud	ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	Agence technique départementale des marais
01/07/2024	TOSTAIN	Denis	ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	Parc routier départemental
02/07/2024	LEPIONNIER	Wilfried	ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1E CL EE	Collège de Lessay

**Art. 2** - Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Manche, afin que celui-ci en assure la publicité.

Fait à Saint-Lô

Pour le président et par délégation  
Signé électroniquement par : Jean-Baptiste de Maistre  
Date de signature : 19/11/2024  
Qualité : Directeur des ressources humaines

Le président du conseil départemental certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, d'un recours gracieux auprès du président du conseil départemental et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen. Le tribunal administratif peut être saisi soit par écrit (adresse postale : 3 rue Arthur Leduc – BP 25086 – 14050 Caen Cedex 4) soit par voie électronique via l'application « télérecours citoyen » accessible par le site <https://www.telerecours.fr/>.

Ampliation :  
M. le préfet du département de la Manche  
M. le président du centre de gestion

Accusé de réception en préfecture  
050-225005024-20241122-2024-11-PI-DL-AR  
Date de réception préfecture : 22/11/2024

[manche.fr](https://www.manche.fr)